La Caisse Desjardins de Ferme-Neuve est heureuse de participer à la réalisation de ce Feuilleton.

Les Libellules de Ferme-Neuve

vous invitent à leur 33e revue sur glace

VOYAGE AUTOUR DU MONDE...

Au centre sportif Ben Leduc

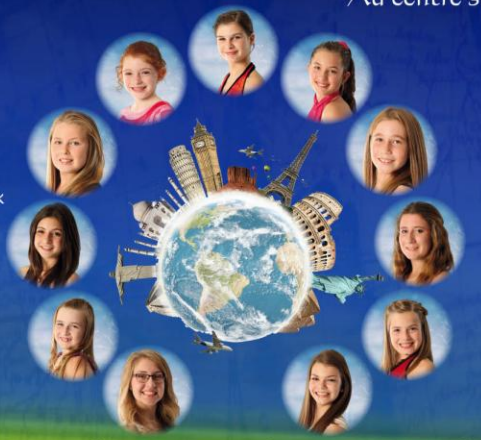

Solistes
Samedi

Josie Lachaine
Alicia Dufour
Katharyna Lamoureux
Noémie Lachaine
Mai-Ann St-Pierre
Daphnée Gagnon

Solistes
Dimanche

Josie Lachaine
Naomi Hamel
Kymia Brunet
Séléna Brunet
Brithany Piché
Megane Prud'homme

Samedi 25 avril 2015 à 19h00
Dimanche 26 avril 2015 à 13h00

En prestation, nos invités :

Kim DeGuise Léveillée

Camille Ruest et Samuel Morais

Britany Léveillée

Josie Lachaine, patineuse la plus avancée et compétitrice de l'année;

Megane Prud'homme, compétitrice de l'année.

Billets en pré-vente :
Adulte : 13$
De 6 à 17 ans : 9$
5 ans et moins : gratuit

Billets à l'entrée :
Adulte : 15$
De 6 à 17 ans : 11$
5 ans et moins : gratuit

Venez encourager et contempler le talent de nos patineurs!

Desjardins
Caisse de Ferme-Neuve

Pour vous procurer des billets en pré-vente, veuillez contacter Andrée-Claude Lachaine (819-587-2462) ou Karine St-Jean (819-587-2275).

Association du hockey mineur de Ferme-Neuve & Mont-Laurier

Inscription saison 2015-2016

Centre sportif Ben-Leduc à Ferme-Neuve

14 et 15 mai de 18h à 21h

	Ville	Hockey mineur
Pré-Novice (4, 5 et 6 ans)	75$	160$
Novice (7 et 8 ans)	148$	160$
Atome (9 et 10 ans)	148$	160$
Pee-Wee (11 et 12 ans)	148$	160$
Bantam (13 et 14 ans)	148$	160$
Midget (15, 16 et 17 ans)	148$ plus taxes	160$

Le montant de 160$ du hockey mineur est réparti de la façon suivante :

50$ Frais d'affiliation et d'assurance
100$ Un livret de billets de tirage
10$ Un livret de billets «Jouer pour jouer»

SUPER PARTY CAMIONNEURS

2 fins de semaine : 29-30-31 mai
5 – 6 - 7 juin

Terrain multi-sports de Ferme-Neuve

SOCCER MINEUR

Inscription au centre sportif Ben-Leduc le 15 avril de 18h à 20h

- **U4 seulement** (3½ ans à 4 ans) le coût est de 45$

Nous avons besoin d'instructeurs, alors si vous désirez vous impliquer, il y a une place pour vous!

PROCHAIN FEUILLETON

Le feuilleton fait relâche pour l'été, il sera de retour avec le début des activités à la fin août – début septembre. Nous vous communiquerons la date sur le tableau d'affichage électronique à l'extérieur du centre sportif Ben-Leduc.

Nous vous souhaitons un très bel été!

Accordez-vous un moment de repos bien mérité, et confiez votre pelouse à un homme de confiance comme moi qui la tondra avec le plus grand soin. Réservez votre place sans tarder, car mon agenda se remplit rapidement.

Julien Lachaine, 819-587-4538

CHANGEMENT DE DATE

Veuillez prendre note des changements suivants pour l'Ordre Fraternel des Aigles et les Dames auxiliaires :

AVRIL

~~15~~	Changé pour :	22	Bingo récréatif
~~22~~	Changé pour :	29	Assemblée des Dames auxiliaires

Salon des aînés en action de la MRC d'Antoine-Labelle

- Le 23 avril à L'Espace Théatre de Mont-Laurier
- Kiosque, conférences et artistes invités

Une présentation de la Table des Aînés d'Antoine-Labelle

DÉFI DU DIABLE

N'oubliez pas de former votre équipe de 10 personnes afin de participer au Défi du Diable qui aura lieu le 19 et 20 juin 2015.

Critères pour se former une équipe:

- Une équipe doit contenir 10 joueurs.
- Dans chaque équipe, il doit y avoir au moins 3 candidats de sexe opposé (3 gars ou 3 filles). Exemple: 4 gars, 6 filles ou 7 gars, 3 filles...
- De plus, parmi les 10 joueurs, il doit y avoir obligatoirement au moins 1 enfant de 12 ans et moins et au moins 1 adolescent(e) entre 13 et 17 ans.
- Les coûts pour l'inscription sont de 25$ par participant, donc un total de 250$ par équipe.
- Pour les inscriptions, vous pouvez les faire par facebook (https://www.facebook.com/pages/Defi-du-diable/1443526669233651?ref_type=bookmark) ou envoyer un message facebook à Andrée-Claude Lachaine

FESTIVAL du HOMARD

Vendredi 22 mai 2015 - 18h30
Centre sportif Ben-Leduc

À volonté

Bisque de homard
HOMARD chaud ou froid
Rosbif et salade

Permis de la S.A.Q. • Prix : 65$ par personne

❖ Réservez vos places

CAPSULE SANTÉ

Prenez soin de votre santé! Faites le ménage de votre pharmacie

Il est bien important de vérifier la date d'expiration de vos médicaments et de retirer de votre armoire ceux qui sont périmés et ce, au moins une fois par année La date d'expiration des médicaments figure sur leur emballage ou sur l'étiquette imprimée à la pharmacie. Soyez vigilant. Une fois le contenant ouvert, la date d'expiration indiquée n'est plus la même pour certains médicaments. En cas de doute, informez-vous auprès de votre pharmacien.

On ne devrait généralement pas utiliser un produit après sa date d'expiration, car il perd de son efficacité et peut parfois être dangereux pour la santé. Pour ce faire, il vaut mieux ne pas mélanger différents médicaments dans un même contenant. Il est plus prudent de les conserver dans leur contenant d'origine, ce qui permet de toujours connaître leur date de péremption et d'avoir accès au mode d'emploi en cas de besoin, ce qui minimise les erreurs. Et faites attention, un produit pourrait ne plus être adéquat à cause des conditions dans lesquelles vous l'avez conservé, et ce, malgré une date d'expiration encore éloignée. Ainsi, il est important d'entreposer vos médicaments à la température de conservation indiquée sur l'emballage. Par exemple, la salle de bain est particulièrement à proscrire, car la chaleur et l'humidité peuvent accélérer leur péremption. Il peut s'avérer difficile de déterminer si un médicament a été altéré par la chaleur ou le froid. Donc, nous recomandons de retirer de votre pharmacie les médicaments qui ne sont plus dans leur contenant d'origine, et également ceux dont la couleur, la forme, la consistance ou l'odeur ont changé.

Une fois le ménage effectué, ne jetez surtout pas vos médicaments périmés dans les poubelles, la toilette ou le lavabo. Le meilleur moyen d'éliminer vos médicaments est de les rapporter à la pharmacie, qui en disposera de manière sécuritaire et respectueuse de l'environnement.Par la même occasion, profitez-en pour demander une liste de vos médicaments à jour.Il est primordial d' en avoir une sur soit en tout temps. Il nous fera plaisir de vous imprimer une copie de votre profil pharmacologique et ce, sans frais.

Camille Raby & Karolane Paquin, pharmaciennes

Proxim
Votre destination bien-être

Camille Raby & Karolane Paquin
99-105 12e rue, Ferme-Neuve
819 587-3411

FONDATION
DU CENTRE HOSPITALIER
DE MONT-LAURIER

Tirage d'une Hyundai Accent L 2015 au profit de la Fondation

Au coût de 20$, les billets sont en vente auprès des administrateurs de la Fondation ainsi qu'aux pharmacies Proxim de Mont-Laurier et de Ferme-Neuve. Seulement 1500 billets en circulation. **Avez-vous votre billet?**

Pour nous joindre :
2561, Chemin de la Lièvre sud
Mont-Laurier Québec J9L 3G3
Téléphone : 819 623-1234 # 4341
Courriel : fondation.mtlaurier@ssss.gouv.qc.ca Site : www.fchml.com
Directrice: Michèle Côté

VENTE DE GARAGE
30 et 31 mai

Profitez de la première fin de semaine du Super party des camionneurs pour votre vente de garage.

La Chambre de commerce de Ferme-Neuve participe, encore cette année, à l'organisation «Vente de garage». Les Fermeneuviens sont encouragés à trier et rafraîchir objets et souvenirs à offrir aux amateurs des ventes de garage.

Affichez-vous au bon endroit

L'affichage relatif à la vente de garage peut être effectué que *sur le terrain où elle prend place* (résidence ou commerce du participant) et seulement durant l'activité.

Liste et feuillet

Pour vous permettre de promouvoir votre vente, dès que les inscriptions seront terminées, il nous fera plaisir de dresser une liste et de créer un feuillet qui sera distribué à divers endroits publics dans la municipalité. De plus, à compter du 18 mai, la liste et la carte seront diffusées sur le site Internet de la Municipalité : http://www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca.

Les visiteurs pourront également se procurer les documents au ***bureau de la Chambre de commerce ou au bureau touristique 125, 12e Rue bureau 102.*** D'ici la fin mai, des communiqués de presse seront envoyés aux médias afin de prévenir la population de cet événement.

Formulaire d'inscription

Les résidents de Ferme-Neuve sont invités à se procurer le formulaire d'inscription sur cette page Internet www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca/Chambre_de_commerce.asp et pour ceux et celles qui ne peuvent accéder au formulaire en ligne, veuillez vous présenter en personne au bureau de la Chambre de commerce ou au bureau touristique : 125, 12e Rue. ***Vous avez jusqu'au 23 mai pour le faire.*** *Plus tôt nous aurons les inscriptions, plus tôt nous pourrons préparer carte et liste des emplacements des ventes de garage.*

Des frais d'inscription de 10,00 $ sont demandés.

Suivez-nous sur Facebook

2e édition

Souper en Blanc

Ferme-Neuve

Événement prestigieux
TOUT EN BLANC

• • •

Samedi 11 juillet 2015

de 18h30 à Minuit

À Ferme-Neuve (Sous un chapiteau devant l'Église)

• • •

L'Élégance et la Galanterie seront de mise

Apportez votre repas, vin, champagne

Dessert et café fournit sur place

VÊTEMENTS, VAISSELLE & ACCESSOIRES

TOUT DOIT ÊTRE **BLANC**

BILLETS EN VENTE

Bureau d'accueil touristique : 125, 12e Rue (Ferme-Neuve)
Coop de Santé à Ferme-Neuve : 70, 12e Rue (Ferme-Neuve)
Marché IGA J. Leblanc : 268, 9e Rue (Ferme-Neuve)
Restaurant au Diable Vert : 183, 12e Rue (Ferme-Neuve)
Pétro-Canada, Dépanneur Lacelle : 797, boul. A-Paquette (Mont-Laurier)

• • •

Billet 40$
(places limitées)

Information
Bureau d'accueil touristique :
819 587-3882 (#221)
Coop Santé Ferme-Neuve :
819 587-2587

Au profit de la
COOPÉRATIVE DE SANTÉ
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ EN SOINS DE SANTÉ À FERME-NEUVE

info@coopsantefn.ca

2e édition

Souper en Blanc
Ferme-Neuve

Samedi
11 juillet 2015
de 18h30 à Minuit

Le souper en blanc, c'est quoi ?

Un souper champêtre hors de l'ordinaire où l'élégance et la galanterie nous ramènent aux valeurs nobles d'autrefois. Vêtus de blanc, vous laisserez libre cours à votre imagination et à votre inspiration pour cette soirée dans un décor enchanteur. Sous le signe de l'amitié, cet événement écologique se veut une occasion privilégiée de partager avec votre famille et vos meilleurs amis, dans une ambiance festive, des moments augustes.

Site de l'événement

L'événement se déroule à Ferme-Neuve à l'extérieur BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS.
Rendez-vous sur la 12e Avenue en face de l'église et du Pavillon Forex.

• • • Quelques règles à suivre • • •

Code vestimentaire

TOUT ce que vous portez doit être blanc.
(Robe, pantalon, chapeau, gants, sac à main, foulard, cape, garniture dans les cheveux, etc..)
Seuls, les souliers échappent à la règle. Les shorts et les gaminets (t-shirt) ne sont pas acceptés.
L'élégance est de mise. **Soyez audacieux!**

Personnalisation de votre table

Vous pouvez apporter des accessoires pour rendre votre espace plus agréable.
Ex : chandeliers, fleurs, petites lumières à piles, etc. (Dans le blanc ou le transparent)

Repas

Vous apportez votre repas, voici quelques suggestions:
Pâté • Pain crouté • Fromage • Sushi, Salades • Viandes froides • Etc
Fondue (récipient blanc ou en acier inoxydable)
Vaisselle en porcelaine, coupe en verre, pas de plastique.
Dessert et café fournit. (Apportez vos tasses et assiettes)

Breuvage

Vin rouge, blanc, rosé ou champagne.
Eau, eau minérale, jus, boisson douce. (Bière permise après 22 h 30)
(Glacière blanche ou recouverte de blanc)

Matériel fourni

Les tables, chaises, nappes et serviettes de table sont fournies par les organisateurs.

• • •

BILLETS EN VENTE AUX ENDROITS SUIVANTS:

Bureau d'accueil touristique : 125, 12e Rue (Ferme-Neuve)
Coop de Santé à Ferme-Neuve : 70, 12e Rue (Ferme-Neuve)
Marché IGA J. Leblanc : 268, 9e Rue (Ferme-Neuve)
Restaurant au Diable Vert : 183, 12e Rue (Ferme-Neuve)
Pétro-Canada, Dépanneur Lacelle : 797, boul. A-Paquette (Mont-Laurier)

Billet 40$
(places limitées)

Information

Bureau d'accueil touristique :
819 587-3882 (#221)
Coop Santé Ferme-Neuve :
819 587-2587

Au profit de la
COOPÉRATIVE DE SANTÉ
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ EN SOINS DE SANTÉ À FERME-NEUVE

info@coopsantefn.ca

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Jardins communautaires

La subvention reçue de la politique nationale de la ruralité permettra le début des travaux, dès l'été 2015, pour la mise en place des jardins communautaires. Un comité sera formé afin de planifier et de faire exécuter les différentes étapes à réaliser à l'an 1 du projet.

Nous avons besoin des noms de personnes intéressées à se joindre à la corporation de la ferme forestière de la montagne (OBNL) qui aura comme premier mandat la formation de ce comité de travail.

Vous êtes invités à donner votre nom à Christian Parent au 125, 12e Rue.

Transport collectif

La corporation du transport adapté et collectif (TACAL) souhaite faciliter vos déplacements en vous proposant d'utiliser les places disponibles dans le transport scolaire ou encore **dans l'autobus du transport adapté.**

La municipalité de Ferme-Neuve contribue financièrement à chaque année pour assurer les déplacements (aller et retour) deux fois par jour vers Mont-Laurier. La priorité est donnée aux personnes qui ont besoin d'un véhicule adapté, mais **il reste des places disponibles pour les utilisateurs du transport collectif.**

Le transport adapté fait le circuit Ferme-Neuve/Mont-Laurier 5 jours/semaine, sauf les jours fériés. Vous pouvez prendre ce transport à **7h25** devant le Dépanneur Mélanie et Chrystelle ou à **7h30** devant le centre sportif Ben-Leduc. Il y a un retour à Ferme-Neuve pour 11h10.

Le second départ se fait à **12h20** au dépanneur et à **12h25** au centre sportif. Vous pouvez être de retour en après-midi vers16h15.

Nous vous invitons à joindre le bureau du TACAL pour avoir toutes les précisions au 819-623-5565. Vous n'avez pas besoin de réserver, il s'agit de se rendre aux arrêts prévus. Billet ou argent accepté (3$). On vous remettra une correspondance afin de vous déplacer à Mont-Laurier grâce au nouveau circuit urbain.

En plus de préserver l'environnement par du transport collectif, vous rentabiliserez ces transports en occupant les places disponibles.

Fête des bénévoles (Soirée reconnaissance)

La municipalité a eu le plaisir de recevoir les organismes et leurs bénévoles le 31 mars 2015 à la salle du centre sportif. Cette soirée se veut un moment privilégié pour les remercier et souligner l'importance de leur rôle au sein de leur communauté.

Nous avons accueilli 16 organismes, et plus de 85 bénévoles. Grâce à une collaboration avec Les Miels d'Anicet, chaque bénévole a reçu un emballage-cadeau.

Les seize organismes ont présenté leur bénévole de l'année 2104, et ceux-ci se sont vus remettre par le Centre Promo-Santé et par le Parc régional de la Montagne des privilèges d'accessibilité, et la chance de gagner par une pige au sort deux bourses de 100$ données par

la municipalité. Cinq bénévoles de moins de trente ans ont aussi eu droit à un tirage d'une bourse de 100$.

Nous vous invitons à consulter le site Web de la municipalité pour connaître les organismes inscrits à la soirée ainsi que le choix de leur bénévole.

La municipalité a nommé **le Comité des Fêtes** comme organisme bénévole de 2014 pour leur soutien financier dans des projets touchant les jeunes et particulièrement, pour leur participation au projet du Parc de jets d'eau. La municipalité a aussi voulu souligner leur réussite pour l'organisation de la soirée du 19 juin dans le cadre de la fête au village (Défi du Diable). L'organisme a reçu une bourse de 300$. La municipalité a aussi remis par une pige au sort deux bourses de 150$ parmi tous les organismes présents.

Monsieur Réal Monette a eu droit au **Prix Hommage** en reconnaissance de toutes ses années de bénévolat. Il cumule des milliers d'heures de travail bénévole auprès de plusieurs organismes à but non lucratif, auprès de chorales et comme membre de comités importants dans le développement économique de sa communauté et de sa région.

URBANISME

Abri d'auto temporaire

Les abris d'hivers pour véhicule et les abris d'hivers pour les accès piétonniers doivent être entièrement démontés (toile et structure) et rangés. Ils sont autorisés du 15 octobre d'une année au 15 mai de l'année suivante. À l'extérieur de cette période, ces abris sont interdits pour tout usage sur l'ensemble du territoire.

Propriétaires de chiens (Extrait du règlement numéro 89 concernant les animaux)

Il est interdit de garder plus de deux chiens dans une unité d'occupation incluant ses dépendances. Les exploitants agricoles ne sont toutefois pas visés par la limite de deux chiens.

Tout animal gardé à l'extérieur de l'unité d'occupation de son propriétaire ou ses dépendances, doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain. Il doit être porté ou conduit par son gardien au moyen d'une laisse lorsqu'il circule sur la voie publique.

Il est défendu de laisser en tout temps un animal errer dans une rue, ruelle, place publique ou sur une propriété privée autre que l'unité d'occupation et les dépendances du gardien de l'animal.

Le propriétaire ne doit pas laisser aboyer ou hurler son chien afin d'éviter que ces aboiements ou hurlements viennent troubler la paix et le repos de toute personne, ou être un ennui pour le voisinage.

Le propriétaire doit enlever et nettoyer immédiatement par tous les moyens appropriés, d'une propriété publique ou privée, les matières fécales de son chien.

DÉJEUNER BÉNÉFICE DU 15 MARS 2015

Le Comité de Bénévolat pour s'Entraider de Ferme-Neuve (transport et accompagnement des aînés) remercie les Élus municipaux et leur conjoint (e) ainsi que les nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps pour ce bon déjeuner**.**

Merci à nos généreux commanditaires :

- Municipalité de Ferme-Neuve
- Groupe Piché
- Centre Dentaire Nord de la Lièvre
- Pharmacie Camille Raby & Karolane Paquin
- Optique Expert
- Résidence le Gîte
- Gabriel Doré, conseiller en sécurité financière
- Roch Lafontaine, notaire
- Pilon Sports
- Ferronnerie Meilleur RONA
- Ébénisterie André Millaire inc.
- Bijouterie Rondor
- Dollar du Village
- Salon de coiffure Nathalie Beauchamp
- Pavillon des Quilles 2010
- Daniel Papineau, entrepreneur forestier
- Ambulance Y. Bouchard
- Construction Rencor inc.
- Entreprises J-Maurice Papineau
- Papineau & Dufour
- A. Meilleur Électricien inc., Stéphane Piché, prop.
- Chevaliers de Colomb de Ferme-Neuve
- Léonard Gagnon
- Érablière les 4 Printemps
- Laiterie des 3 Vallées, Michel Papineau, distributeur
- Distribution G.A., Ghislain Aumont, prop.
- IGA Marché José Leblanc
- Dominic Cyr (pain)

Merci à ceux et celles qui ont participé à la vente des billets.

Merci aux personnes qui ont contribué au succès de notre déjeuner, par l'achat d'un billet.

- La gagnante de la tablette électronique est Madame Francine Piché de Ferme-Neuve.

Remerciements sincères à tous.

Noëlla Piché, présidente Nicole Legault, secrétaire

ARTISANS LOCAUX

Cette année 2015, trois expositions des **«Artisans Locaux»** auront lieu les samedis et dimanches.

1er : 2-3 mai
2e : 1-2 août
3e : 31 octobre et 1er novembre

- À la salle du Pavillon des Quilles de Ferme-Neuve au 85, 13e Rue.

Les artisans vous accueilleront avec joie et enthousiasme. Ce sera ouvert au public de 10h à 17h. Pour information, veuillez communiquer avec Solange au 819-587-5004.

Bienvenue à tous!

CHAMBRE DE COMMERCE
FERME NEUVE

«6 à 8»
15 avril 2015

Invitations aux femmes et hommes d'affaires ainsi qu'aux investisseurs … pour trouver ensemble des solutions pour des projets d'hébergement et de logements neufs et rénovés à Ferme-Neuve.

Présentation d'un projet pour un programme municipal de crédit de taxes.

Pour plus d'information : 819-587-3882 poste 227
ch.comm.fn@tlb.sympatico.ca

Centre communautaire de Ferme-Neuve

Nous avons un besoin urgent de contenants et de sacs de plastique.
Vous pouvez les déposer au 130, 13e Rue à Ferme-Neuve.

Horaire des bingos

Le mercredi à 19 h à la Salle Blanche-Leblanc
(130, 13e Rue à Ferme-Neuve)

6 mai 2015 – récréatif 3 juin 2015 – artisanal

Friperie du coin

Achetez chez-nous, c'est aider votre communauté.

Vêtements à bas prix pour toute la famille.

Mercredi : 10 h à 16 h Jeudi : 10 h à 21 h

130, 13e Rue à Ferme-Neuve
819 587-4189

Visitez notre page Facebook : Centre communautaire de Ferme-Neuve

Site Web : **www.clubmotoneigenorddelalievre.com**.
46 924 visites sur notre site web au 1er avril 2015
Courriel : motoneigedelalievre@tlb.sympatico.ca

Organisme bénévole de l'année 2014 – Volet Sports et Loisirs

Voici la description de nos activités présentée lors de la Soirée des bénévoles organisée par la Municipalité de Ferme-Neuve le 31 mars dernier au centre sportif Ben-Leduc.

Le **Club de motoneige Nord de la Lièvre de Ferme-Neuve inc.** est un organisme à but non lucratif lequel a été enregistré en mars 1976. Le club entretient 103.2 kilomètres de sentiers principalement situés sur le territoire de la municipalité de Ferme-Neuve. Les sentiers entretenus sont : le sentier Trans-Québec 13, le sentier Régional 322 et trois sentiers locaux soit la Montée Sirard, le Chemin du Lac Walker et le plus important se terminant à la pourvoirie Rabaska, Chemin de l'Oasis.

Neuf personnes dont un président, un vice-président, une secrétaire-trésorière, deux opérateurs de surfaceuse et quatre administrateurs assurent le bon fonctionnement du club. En 2014, 230 personnes ont acheté leur droit d'accès de notre club dont 76 résidents de Ferme-Neuve et 154 provenant de l'extérieur. Ceux-ci deviennent membres de notre club et ont droit de vote. Ils contribuent ainsi au financement de nos activités.

En plus de la vente des droits d'accès toutes catégories, nos revenus proviennent principalement du programme de Développement régional de la FCMQ, du MTQ pour Entretien des sentiers – Volet I et Achat ou réparations majeures de surfaceuses – Volet II, de la Municipalité de Ferme-Neuve et de la publicité en sentiers de 15 commerçants. Des dépenses de près de 99 324 $ ont été majoritairement effectuées localement ce qui contribue au développement économique de notre municipalité. La valeur actuelle de nos actifs s'élève à environ 500 000$ dû au fait d'avoir ajouté un tracteur surfaceuse à notre flotte, achat fait localement.

Nous surfaçons au moins 6 jours/semaine, parfois 7 jours (531 heures de surfaçage en 2014). Nous sommes renommés pour la qualité de nos sentiers ce qui en fait une destination de choix pour plusieurs motoneigistes provenant de toutes les régions du Québec, de l'Ontario, des États-Unis, de l'Europe et de plus en plus du Brésil. Ces visiteurs occasionnent des retombées économiques importantes pour nos commerçants locaux.

Nous sommes :

- membre de la Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec (FCMQ);
- membre de l'Association des Clubs de Motoneigistes des Hautes-Laurentides (ACMHL);
- membre de la Chambre de commerce de Ferme-Neuve;
- donateur à la Fondation Kelly Shire et à la Fondation Martin Paquette;
- publicitaire pour le Feuilleton (6 articles en 2014);
- gestionnaire d'un site Web (www.clubmotoneigenorddelalievre.com),

De plus :

- nous sommes guides pour les motoneigistes qui participent à la Randonnée des Pros;
- nous aplanissons la glissade de la Montée Leblanc;
- nous organisons tous les mardis une randonnée de groupe en motoneige avec dîner en pourvoirie ou autres. Entre10 et 20 résidents de Ferme-Neuve y participent (randonnée du mardi).
- nous parrainons une duchesse au Carnaval

Les bénévoles du club ont réalisé plus de 2 000 heures de bénévolat en 2014.

Le Marché de la Ferme, en partenariat avec la Chambre de commerce et la Municipalité de Ferme-Neuve, *est fier d'inviter les producteurs et les transformateurs de chez nous à réserver leur emplacement pour la saison estivale.*

Période d'inscription

Il est possible de se procurer le formulaire d'inscription à la chambre de commerce de Ferme-Neuve ou sur la page Internet de la Chambre de commerce :
http://www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca/Chambre_de_commerce.asp
La date limite des inscriptions est le 8 juin 2015 et le formulaire doit être remis ou posté à la Chambre de commerce de Ferme-Neuve au 125, 12e Rue Ferme-Neuve JOW 1C0. Pour plus d'information, communiquez aux 819-587-3882 poste 227.

Vendredi le 19 juin prochain aura lieu, pour le bonheur de tous, l'ouverture du Marché de la Ferme de Ferme-Neuve.

Le Marché, qui a connu un succès l'an passé, sera en effet de retour pour la période estivale 2015 et ce, à **tous les vendredis**, **de 13h à 18h**, **jusqu'au 4 septembre 2015 beau temps, mauvais temps** !

Des journées thématiques et activités familiales seront organisées tout au cours de l'été.